

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 MAI 2015**

L'an deux mil quinze, le 11 mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Laurent GOUPIL, le Maire.

Étaient présents : Mr GOUPIL Laurent, Mme DEROUINEAU Christine, Mr EPINEAU Jean-Luc, Mr CUREAU Gilbert, Mme PILET Florence, Mr CHANTEPIE Mickaël, Mr HAMELIN Fabrice, Mr DREUX Patrice, Mme MARIS Corine, Mr CHAMBRIER Thomas, Mr RICAUX Damien, Mme PECATTE Charlotte, Mme CHEVEREAU Annette, Mr MIARD Marcel

Étaient absents excusés :

Date de convocation, d'affichage et de publication : 30 avril 2015

Date d'affichage des décisions : 19 mai 2015

Mr CHAMBRIER Thomas a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2015 :

Le compte-rendu du conseil du 27 avril 2015 a été adopté à l'unanimité des présents.

OBJET UNIQUE : EXAMEN DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur le Maire précise que l'on va procéder à l'ouverture des plis afin que les membres du Conseil Municipal sachent comment une commission d'appel d'offres fonctionne.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que 4 plis ont été déposés en Mairie avant le 6 mai - 11 h 30 échéance de l'appel d'offres. Chaque entreprise a retiré le dossier qui est identique afin de pouvoir juger les offres sur les mêmes critères de travaux. Le critère de choix pour retenir l'entreprise qui effectuera les travaux est le prix.

Chaque pli est ouvert et est analysé immédiatement. Les entreprises ayant répondu à l'appel d'offres sont les suivantes :

- LOCHARD BEAUCE
- PIGEON TP
- COLAS
- TRIFFAULT TP

Le récapitulatif de toutes les offres qui sont conforme à la demande s'établi comme suit :

	LOCHARD BEAUCE		PIGEON TP	
	HT	TTC	HT	TTC
A - VC n° 10 - La Verrerie de la Pierre	7 322,50	8 787,00	4 735,00	5 682,00
B - VC n° 2 - Les Ricosseries	12 897,50	15 477,00	7 924,25	9 509,10
C - CR n° 17 - La Métairie	1 125,00	1 350,00	855,00	1 026,00
Divers Voies Communales	8 100,00	9 720,00	8 450,00	10 140,00
TOTAUX	29 445,00	35 334,00	21 964,25	26 357,10

	COLAS		TRIFFAULT TP	
	HT	TTC	HT	TTC
A - VC n° 10 - La Verrerie de la Pierre	6 070,00	7 284,00	5 735,00	6 882,00
B - VC n° 2 - Les Ricosseries	8 616,56	10 339,87	13 142,50	15 771,00
C - CR n° 17 - La Métairie	1 846,50	2 215,80	750,00	900,00
Divers Voies Communales	7 825,80	9 390,96	10 000,00	12 000,00
TOTAUX	24 358,86	29 230,63	29 627,50	35 553,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, retient l'entreprise PIGEON TP pour un montant de 21 964.25 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au marché.

Compte rendu d'activité et informations diverses

Délégation de signature : -

Commission Finances : Une commission aura lieu fin juin afin de faire un point sur les budgets à mi- année.

Commission Bâtiments : La Commission se réunira le Samedi 6 juin 2015 à 9 h 00.

Commission Vie Locale: Le mini coudrecélestin est prêt à être distribué.

Conseillers Départementaux : Mme LELONG, binôme de Mr LE MENER, tiendra une permanence en mairie le Jeudi 11 juin de 11 h à 12 h.

Comité des Fêtes : Le comité des fêtes est reparti depuis le dimanche 10 mai. Arnaud GRASSIN a été élu président. Actuellement, 49 personnes sont adhérentes au comité des fêtes.

Questions Diverses

Marcel MIARD souhaite que les questions concernant le personnel et les finances soient discutées sur deux conseils municipaux afin de laisser un temps de réflexion.

Thomas CHAMBRIER demande au Maire si le recrutement du contrat d'avenir est fait ou pas. Le recrutement pour le 1^{er} juin est fait mais n'est pas encore notifié officiellement au recruté. Une information sera faite au prochain conseil.

Florence PILET fait part d'une remarque concernant les trottoirs du 19 au 21 de la Rue de la Fontaine qui sont toujours empierrés et non goudronnés. Des riverains souhaiteraient savoir s'ils seront goudronnés un jour.

Gilbert CUREAU informe qu'un quad passe sur le chemin de randonnée entre la Besnardière et le Stade en enlevant les poteaux au milieu du passage. Un renforcement va être effectué sur les poteaux.

Christine DEROUINEAU indique qu'en distribuant le bulletin municipal, elle a remarqué que le chemin de la Croix du Meslier était gras et qu'il y avait des branchages sur le chemin.

Prochain Conseil Municipal le Lundi 29 juin à 20 h 30

Séance levée à 21 H 30

Pour extrait conforme,

Suivent les signatures au registre

Le Maire, Laurent GOUJIL